

## **Contournement RD 642 : trois représentants élus à Wallon-Cappel pour le remembrement**

*Les démarches de remembrement se mettent en place malgré l'absence encore d'accords sur le financement du projet de contournement de la D642 entre HAZEBROUCK et RENESCURE.*

*Lundi, le conseil municipal de WALLON-CAPPEL a élu trois propriétaires de biens fonciers non bâtis qui siègeront à la future commission intercommunale d'aménagement foncier.*



*Philippe LEROY et Carlos CHAVATTE sont les deux représentants des propriétaires de biens fonciers non bâtis à Wallon-Cappel à la future commission.*

*Si le démarrage du projet de contournement reconnu d'utilité publique par l'État l'an dernier demeure flou, le Département poursuit les procédures en matière d'indemnisation foncière. Au printemps, les six commissions communales d'aménagement foncier (RENESCURE, EBBLINGHEM, STAPLE, LYNDE, WALLON-CAPPEL et HAZEBROUCK) avaient toutes considéré qu'un remembrement s'imposait non pas à leur échelle, mais à l'échelle intercommunale, avec le partage d'emprise. Une décision témoignant d'une solidarité entre les exploitants agricoles, qui se répartiront les compensations. Il a donc fallu recréer une commission et réélire des représentants. C'est ce qu'ont fait les élus de Wallon-Cappel lundi 3 octobre.*

*Il y avait cinq candidatures pour trois sièges (deux titulaires et un suppléant) : Pauline DEGROOTE, Carlos CHAVATTE, Philippe LEROY, Régis DUMONT et Josiane SENS. Ont été élus Philippe LEROY et Carlos CHAVATTE et Pauline DEGROOTE en qualité de suppléante.*

*La chambre d'agriculture a déjà désigné **18 exploitants**. Deux autres personnes participeront aux discussions au titre de la protection de la nature.*